

## **PACTE MONDIAL COP du Groupe Chèque Déjeuner**

Le Groupe Chèque Déjeuner renouvelle son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies et réitère son soutien aux dix principes du pacte Mondial des nations unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection e l'environnement et la lutte contre la corruption.

### **1. Normes du travail**

#### **3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit à la liberté de négociation collective**

Crée en 1964, grâce au soutien des organisations syndicales, le Groupe coopératif Chèque Déjeuner fonce son originalité sur sa structure coopérative, caractérisée par la mise en commun des moyens, le fonctionnement démocratique, l'accession à la responsabilité et à l'initiative économique. Son action est structurée en faveur d'un monde économiquement responsable et socialement juste.

Tous les salariés de la coopérative sont associés aux décisions de l'entreprise. Sensibilisés tout au long de l'année à la stratégie et aux choix de la coopérative à travers les comptes mensuels du Conseil d'Administration, les sociétaires débattent librement des questions et votent les décisions en assemblée du personnel et en assemblée générale. Tous les quatre ans, l'ensemble des sociétaires élit les administrateurs du Conseil. Trois des quinze administrateurs sont, par ailleurs, issus des principales confédérations syndicales. Les administrateurs désignent ensuite par vote le futur Président-Directeur Général.

Puisque la richesse économique repose sur l'humain, c'est donc par lui que se constitue le capital de l'entreprise. Chaque année, Chèque Déjeuner verse à ses salariés « sociétaires », de façon égalitaire, 45% de ses résultats sous forme de participation.

Dès leur arrivé au sein de l'entreprise, les salariés sont sensibilisés aux valeurs intrinsèques de la coopérative et motivés pour évoluer tant au niveau de leurs compétences que de leur implication dans les diverses instances (Comité Inter Entreprises, comité de parrainage, pilotes Qualité, comité du développement durable, etc.). Les initiatives individuelles et collectives sont encouragées à travers des actions de communication interne, des stages de formation, des rencontres inter-services ou encore lors des multiples moments de convivialité qu'en dépit du volume croissant de ses collaborateurs le Groupe Chèque Déjeuner tient à préserver.

Le savoir-être en entreprise est bien entendu une valeur importante dans la vie du Groupe coopératif. Pour défendre cet atout précieux de la fidélité des sociétaires et de la qualité de la relation, l'entreprise préserve la tradition de responsabilisation des acteurs. Ainsi, par exemple, le département Qualité a des « pilotes Qualité » dans chaque service et filiale.

A l'externe, le Groupe est aussi fortement représenté dans les structures de l'économie sociale. Ses salariés, à titre bénévole, détiennent de nombreux mandats dans ces organisations. Pour exemple, en 2007, le Groupe a créé, de façon collaborative, Miroir Social, un site internet par et pour les partenaires sociaux. Il s'agit, grâce à ce site, de mettre en relation l'ensemble des acteurs du dialogue social et de favoriser l'échange d'informations entre acteurs sociaux.

Sans conteste, nos nombreuses initiatives sociales démontrent notre détermination à prendre en compte nos responsabilités sociétales. La future norme ISO 26000 nous permettra donc de donner un cadre et une cohérence d'ensemble à nos actions, mais aussi de les inscrire dans notre système d'audit et de management aux côtés de la qualité (ISO 9001) et de l'environnement (ISO 14001).

## **6. l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.**

Fondé sous la forme coopérative, (Société Coopérative de Production), le Groupe coopératif Chèque Déjeuner privilégie, depuis plus de 45 ans, la dimension sociale de l'économie, plaçant l'homme et son bien être au cœur de ses préoccupations. Il se distingue par ses valeurs sociales et humaines : partage, solidarité, humanisme, liberté, égalité, proximité...

Elles sont appliquées en interne dans la gestion des ressources humaines avec un régime à la pointe des avancées sociales.

On peut ainsi citer une participation pour les salariés dans les filiales bénéficiaires, ou encore l'adhésion aux mêmes régimes de mutuelles ou de retraite. Enfin, le Comité Inter Entreprises a un budget de fonctionnement qui en fait l'un des CIE les mieux dotés de France puisqu'il représente l'équivalent de 3 % de la masse salariale.

Le budget formation est 4 fois supérieur à l'obligation légale, il a ainsi permis en 2008 la formation de plus de nombreux salariés du Groupe, avec un total de 4 187 jours de formation, et une prépondérance des formations destinées à l'intégration des nouveaux embauchés et à l'accompagnement des mobilités internes et particulièrement des promotions. Tous ces avantages expliquent sans nul doute le très faible taux de turn-over, inférieur à 4%.

L'année 2009 a aussi vu la création de l'Institut de Professionnalisation du Groupe qui forme des commerciaux en alternance. Cet Institut répond à un triple objectif : former des salariés en recherche d'emploi, leur proposer un emploi durable et

### **Un Groupe à la pointe des avancées sociales :**

- 35h depuis 1986
- Parité homme/femme (54% de femmes)
- Echelle des salaires de 1 à 7
- Comité Inter Entreprises équivalent à 3% de la masse salariale
- 70% des salariés reçoivent au minimum une formation par an

pérenniser la croissance du Groupe. Il propose une formation qualifiante niveau bac+3 sur une durée de 9 mois. L'Institut de Professionnalisation permet également au Groupe de poursuivre son action en matière de formation et d'emploi et répond à la volonté des pouvoirs publics de favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi.

De même, chaque année, via sa Fondation, le Groupe Chèque Déjeuner soutient des actions concrètes, innovantes et mesurables qui favorisent la réinsertion et la création d'emplois pérennes. Son action se concentre sur 3 grands secteurs pour la réinsertion et le maintien des liens sociaux : les emplois de proximité, pour satisfaire des besoins qui créent de l'emploi immédiat, la lutte contre l'illettrisme, l'accès à la culture. En 10 ans, la Fondation a soutenu 347 structures pour un montant total de 1,45 millions d'euros.

La confiance en la capacité de chacun à se réaliser professionnellement est une véritable source de richesse pour le Groupe Chèque Déjeuner aujourd'hui. La diversité des origines, des parcours, des formations favorisent les échanges et permet au Groupe de se développer et se construire chaque jour.

## **2. Environnement**

### **8. Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement**

Les engagements environnementaux du Groupe Chèque Déjeuner sont définis et mis en oeuvre sur le long terme, de manière continue et pérenne. Ils concernent ses activités industrielles, ses actions commerciales et de communication, ses prestations de service, jusqu'à la construction de son futur siège social.

Après une année 2007 consacrée à la sensibilisation de tous les collaborateurs du Groupe (enquête auprès des collaborateurs, modification des comportements liés à l'impression, au tri et au recyclage du papier...), le Groupe s'est engagé en 2008 dans une démarche de certification ISO 14001. La coopérative a ainsi mis en place un programme de sensibilisation ambitieux qui a permis la formation de l'ensemble des collaborateurs aux impacts environnementaux de leur activité et aux engagements de leur entreprise. Cette formation, complétée par un module dédié aux exigences réglementaires (gestion des déchets, maîtrise de nos consommations énergétiques...) et aux situations d'urgence (incidents environnementaux potentiels), est également donnée à tous les pilotes qualité-environnement du Groupe et de ses filiales. Dès 2010, l'ensemble des filiales du Groupe s'engageront aussi dans cette démarche de certification.

Pour encadrer au mieux sa démarche de développement durable, le Groupe s'est aussi doté d'une instance consultative et décisionnaire : « le comité développement durable » qui intervient dans toutes les décisions du Groupe liées aux 3 axes du développement durable (politique sociale, économie solidaire et respect de l'environnement).

Aujourd'hui, nous maîtrisons nos consommations de ressources naturelles et de matières premières et nous réduisons notre empreinte écologique.

Le Groupe s'est aussi engagé dans la réalisation de son bilan carbone, afin de comptabiliser toutes ses émissions de gaz à effet de serre.

**En un an\* :**

- baisse de la consommation de papier de 33% soit 3827 kilos de papier
- baisse de la consommation de carburants de 21% soit 9000 litres
- baisse de la consommation d'eau de 50% soit 658m3

**Gestion des déchets optimisée :**

- 100% des déchets dangereux en filières spécialisées,
  - 100% des déchets non dangereux en filières de valorisation,
  - Tri sélectif mis en place au sein des différents sites du Groupe.
- Soit des résultats déjà en dessous des objectifs fixés pour 2011.

\* 1<sup>er</sup> semestre 2008 vs 1<sup>er</sup> semestre 2009

En interne comme en externe, notre politique en faveur de l'environnement sensibilise et incite les collaborateurs, les clients les partenaires du Groupe à développer des comportements respectueux de l'environnement (diffusion de bonnes pratiques environnementales, utilisation d'outils de commandes et de règlements dématérialisés, achats éco-responsables...).

Désormais, l'ensemble des titres du Groupe se conforme à une politique d'achats éco-responsables. Ces engagements font l'objet de certification détenues par nos fournisseurs (FSC, PEFC, Imprim'Vert, Iso 14001). L'ensemble des documents de communication du Groupe est également soumis à ces mêmes certifications. De même, tous nos fournisseurs et partenaires ont été sensibilisés à nos principes environnementaux lors de leurs interventions sur nos sites.

L'engagement environnemental du Groupe Chèque Déjeuner s'exprime également dans le projet de construction de son nouveau siège social qui s'inscrit dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) et THPE (Très Haute Performance Energétique).

Aujourd'hui, notre enjeu environnemental c'est : bâtir, produire, consommer, vendre et nous développer tout en maîtrisant nos impacts.

C'est dans cet esprit de continuité et pour afficher plus clairement ses valeurs fondatrices que le Groupe a publié en 2009 son premier livret Développement Durable. Structuré selon les 3 piliers du développement durable, ce nouvel outil reprend tous les engagements et les actions portés par l'ensemble du Groupe :

- la politique sociale : de la constitution en SCOP aux partenariats solidaires, en passant par les valeurs sociales et humaines du Groupe...
- la politique économique : la promotion du commerce équitable, sa politique de recrutement, sa responsabilité économique... autant d'engagements qui affirment l'entrepreneuriat solidaire et durable du Groupe et de ses partenaires,
- la politique environnementale : sa certification ISO 14001, la construction du nouveau siège social HQE... et la volonté du Groupe que ce qu'il bâtit aujourd'hui soit un atout pour demain.

Pour accompagner au mieux les salariés dans leur quotidien, un passeport de l'éco-citoyen leur a été remis les sensibilisant aux gestes simples à instaurer pour limiter leur consommation énergétique.

Désormais, nous voulons nous développer avec la certitude que ce que nous bâtissons aujourd'hui sera un atout pour demain, pour nous, mais aussi pour la société dans laquelle nous vivons. Penser développement durable, c'est aussi investir et croire en l'avenir.